

Groupe de Travail « simplification des tâches administratives » du lundi 2 février 2015

Etaient présents : Mr l'Inspecteur d'Académie, Mme la Secrétaire Générale, un représentant du **SE-UNSA** (Alain ROUSSON), deux représentantes du SNU-ipp.

L'Inspecteur d'Académie a tout d'abord rappelé le cadre réglementaire et les enjeux :

Nationalement, deux types d'améliorations visant :

1/ Les ressources juridiques et administratives mises à disposition avec la diffusion d'un « guide juridique pour la direction d'école », grâce à un support en ligne et Eduscol, qui sera actualisé régulièrement. Le référentiel métier est paru au BO du 11 décembre 2014.

2/ Les outils de gestion et de communication de l'école :

- une nouvelle version de BE1d, d'une utilisation plus fluide et dotée de nouvelles fonctionnalités au service de la simplification des usages;
- une application Affelnet 6^{ème} revue afin de limiter le nombre de saisies;
- le déploiement de l'application Ececa pour faciliter le travail inhérent aux élections des représentants des parents d'élèves;
- des applications académiques pour réduire la charge de travail liée aux différentes enquêtes;
- une incitation du ministère pour que les académies développent les outils de communication (Intranet pour limiter les envois de mails...);
- la mise à disposition d'un réseau social professionnel « via éduc » pour faciliter les échanges entre pairs (expérimental dans trois départements en 2014/2015).

Départementalement, les protocoles de simplification des tâches seront élaborés grâce aux réflexions de groupes de travail auxquels participent les organisations syndicales représentatives dans les CTSD (Comités Techniques Spéciaux Départementaux).

Au cours de l'année 2015/2016, se tiendra un comité de suivi des protocoles adoptés nationalement et localement de façon à faire un bilan régulier des actions de simplification.

L'Inspecteur d'Académie a indiqué que cette première rencontre avait essentiellement pour but de définir une méthode de travail et de tracer les principales pistes de réflexion ...



Le **SE-UNSA** a fait part des premiers résultats de l'enquête en ligne lancée en direction des collègues. Plusieurs axes se sont dégagés : gestion de la communication, enquêtes diverses, sécurité (RUS, PPMS, ...), projet d'école, ...

Pour le **SE-UNSA**, il est important que les « spécificités » départementales soient prises en compte, même si elles ne sont pas retenues dans le protocole académique.

Des échanges ont eu lieu sur ces différents points. L'Administration a dit avoir pris conscience que des clarifications et des améliorations pouvaient être apportées dans des domaines aussi divers que la communication et la sécurité.

En ce qui concerne la communication, la possibilité d'utilisation des boîtes professionnelles a été mentionnée. Les sites de la DSDEN et des IEN ont aussi été évoqués (ergonomie, création d'une interface, ... bureau numérique, ...).

Dans le domaine de la sécurité, tous les intervenants ont convenu que des clarifications étaient indispensables.

A l'issue de cette première « prise de contact », l'Inspecteur d'Académie a listé les différents thèmes retenus :

- sécurité;
- circulation de l'information (voie électronique, interfaces numériques, sites de la DSDEN et des circonscriptions);
- enquêtes et utilisation de BE1d;
- projet d'école.

Il a indiqué que 3 réunions supplémentaires (au moins) allaient être organisées selon un calendrier qu'il reste à fixer. Les thématiques seront précisées pour chaque groupe de travail.

Pour le **SE-UNSA**, les déclinaisons départementale et académique devront déboucher sur du concret. A l'issue des groupes de travail des 5 départements, un protocole académique sera rédigé.